

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## VOTRE SÉJOUR AU ARGENTINE

### **PASSEPORT, VISAS ET DOUANES**

Pour tout séjour de moins de trois mois, les voyageurs de nationalité française sont dispensés de visa. Ils doivent cependant présenter un passeport valable pour toute la durée de leur séjour en Argentine.

Les Français possédant également la nationalité argentine doivent présenter un passeport argentin à l'entrée sur le territoire argentin.

L'entrée et la sortie d'enfants mineurs nés ou résidant en Argentine font l'objet de restrictions. L'obtention d'un permis délivré par les autorités argentines est obligatoire dès que le mineur voyage seul ou en compagnie d'un seul parent. Les compagnies aériennes refusent l'embarquement des mineurs se trouvant dans cette situation, lorsque ces derniers ne sont pas porteurs de ce permis de voyager qui doit être obtenu préalablement au départ auprès d'un notaire.

### **SANTÉ**

La vaccination contre la fièvre jaune est conseillée, en particulier pour les déplacements dans la province de Misiones (nord du pays) où se trouve notamment la zone touristique des chutes d'Iguazu. A pratiquer avant le départ dans un centre agréé.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, de même que la vaccination rubéole, oreillons et rougeole chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

En fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

## **LANGUE**

L'espagnol est la langue officielle.

L'espagnol argentin est très différent de celui que l'on parle en Espagne : à l'oreille il ressemble presque plus à l'italien qu'à l'espagnol. On parle plusieurs autres langues en Argentine, notamment l'italien, l'allemand, l'anglais et le français.

## **DÉCALAGE HORAIRE**

04 heure de moins, quand il est 12h00 à Paris, il est 08h00 à Buenos Aires.

## **MONNAIE**

Peso Argentin

1 ARS = 0,0011 €

1 € = 889,74 ARS

## **POURBOIRES**

Chauffeur et guide : Il est d'usage de laisser 5 dollars pour une demi-journée de visite et 10 dollars pour une journée complète de visite.

Dans le cas des restaurants, 10% de la facture est laissé en pourboire. Ceci constitue une partie de leur salaire.

## SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et de voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- de privilégier les radio-taxis
- de ne jamais changer de l'argent auprès d'un "changeur" dans la rue
- d'être vigilant lors des opérations de retrait aux distributeurs de billets, de jour comme de nuit
- en cas de vol, ne pas résister à l'agresseur, qui pourrait faire usage d'une arme
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Pompiers : 100
- Police : 911

Ambassade de France en Argentine

Cerrito 1399

C1010ABA Buenos Aires

T + 54 11 45 15 70 30